

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ERGONOMIE ET MANUTENTION			
Code	PAKN3B62KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nicolas DRAYE (nicolas.draye@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise l'apprentissage théorique et pratique de techniques spécifiques aux domaines musculosquelettiques. Lors du cours d'ergonomie, sera abordée l'approche globale de l'aménagement participatif des situations de travail.

En manutention de patients, après un exposé théorique, l'étudiant travaillera rapidement en situation pratique. Il analysera l'environnement et la tâche à effectuer. Il adaptera son comportement moteur afin de réaliser des manœuvres sécurisées et sécurisantes de déplacements du patient. Il sera attentif à la sécurité de celui-ci, encouragera sa participation. Il se préviendra et se protégera de l'apparition de divers troubles corporels comme la lombalgie, la cervicalgie, les TMS,...

Ergomotricité :

Lors du cours nous aborderons la mise en place d'une école du dos en entreprise en tenant compte des conseils généraux de prévention (adapter l'environnement de travail (ergonomie), adopter des gestes et postures corrects, maintenir une hygiène de vie de qualité).

Les thèmes suivants seront abordés :

- Notions d'anatomie en lien avec la prévention.
- Fonctionnement du corps humain (biomécanique).
- Douleurs lombaires et pathologies musculo-squelettiques.
- Solutions gestuelles sous forme d'exercices ludiques via l'acrosport.
- Exercices de manutention réalisés en entreprise.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier la situation
 - 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
 - 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable seul

- I. d'intégrer des méthodes d'observation et d'analyse du poste de travail à la personne dans un cadre

de prévention/analyse des risques professionnels, avec une finalité de prévention primaire, secondaire ou tertiaire selon la réalité professionnelle.

II. d'appliquer les connaissances théoriques et pratiques permettant l'organisation de séances de prévention à l'égard de travailleurs et adaptées à certaines pathologies spécifiques.

III. d'illustrer des moyens d'adaptation du poste de travail au travailleur. Par travail, on entendra les interactions entre l'Homme et la Machine au sens large, qui interviennent aussi bien dans le cadre professionnel (en économie normale et protégée) qu'extra-professionnel (activités de la vie journalière, loisirs, ...).

IV. de développer et maintenir un juste rapport à son corps.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN3B62KINA Ergonomie et Manutention

48 h / 3 C

Contenu

L'étudiant doit être capable :

de répondre à des questions en rapport avec la visite-conférence à laquelle il a assisté. (Compétence: 1.1)

d'intégrer des méthodes d'observation et d'analyse du poste de travail à la personne dans un cadre de prévention/analyse des risques professionnels, avec une finalité de prévention primaire, secondaire ou tertiaire selon la réalité professionnelle. (C4.6)

d'appliquer les connaissances théoriques et pratiques permettant l'organisation de séances de prévention à l'égard de travailleurs et adaptées à certaines pathologies spécifiques. (Compétence: 6.3)

d'illustrer des moyens d'adaptation du poste de travail au travailleur. Par travail, on entendra les interactions entre l'Homme et la Machine au sens large, qui interviennent aussi bien dans le cadre professionnel (en économie normale et protégée) qu'extra-professionnel (activités de la vie journalière, loisirs, etc.). (Compétence: 4.6)

d'intégrer et d'utiliser l'approche PDSB, venue du Québec, elle donne aux soignants les bases nécessaires pour travailler en sécurité. Elle enseigne des mouvements protégeant le dos et invite également les soignants à analyser des situations difficiles afin d'apporter des solutions individualisées. (Compétence: 4.6)

Démarches d'apprentissage

Cours théorique et pratique. Exposé oral en théorie (Tableau, Power point, vidéo).

Démonstrations pratiques des actions de manutentions et répétitions actives des étudiants.

Réflexion collective sur les adaptations réalisables en fonction de la pathologie du patient, du lieu de l'action et des aides techniques disponibles.

Les cours d'ergomotricité seront donnés en demi-groupe. Pendant qu'un groupe suit le cours en frontal, l'autre groupe sera invité à visionner un PowerPoint commenté.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants peuvent poser leurs questions pendant les séances d'exercices.

Les notes de cours sont disponibles via connected.

Sources et références

<http://asstsas.qc.ca/fiches-pdsb>

Publications du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, rue Blérot 1 à 1070 BRUXELLES

Agents biologiques - Série Stratégie SOBANE : Gestion des risques professionnels

Les agents biologiques et la santé au travail: Commentaires techniques

Agir sur les souffrances relationnelles au travail. Manuel de l'intervenant confronté aux situations de conflit, de harcèlement et d'emprise au travail

Ambiances thermiques de travail. Série Stratégie SOBANE: Gestion des risques professionnels

L'analyse des risques

Les ateliers de démonstration du travail en sécurité

Le bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail: Commentaire juridique de la loi du 4 août 1996 - Série Juridique

Bruit - Série Stratégie SOBANE: Gestion des risques professionnels

Clés pour ... les aménagements raisonnables au profit des personnes handicapées au travail

Eclairage - Série Stratégie SOBANE: Gestion des risques professionnels

Guide pratique pour le Comité pour la prévention et la protection au travail
 Les souffrances relationnelles au travail: outil de sensibilisation: DVD
 Locaux sociaux - Série Stratégie SOBANE: Gestion des risques professionnels
 Machines et outils à main - Série Stratégie SOBANE: Gestion des risques professionnels
 Méthodes et instruments pour une analyse ergonomique et psychosociale
 Prévention des maux de dos dans le secteur: de l'aide à domicile; de l'agriculture et de l'horticulture; de la construction; de la petite enfance
 Prévention du stress, de la violence, du harcèlement moral et du harcèlement sexuel sur les lieux de travail... en bref
 Produits chimiques dangereux - Série Stratégie SOBANE: Gestion des risques professionnels
 Réglementation du bien-être au travail: la loi et le code sur le bien-être au travail et extraits du RGPT
 www.emploi.belgique.be consulté le 23/10/2018 www.deparisnet.be consulté le 3/09/2016 www.inrs.fr consulté le 4/09/2018 www.suvapro.ch consulté le 4/09/2017 www.irsst.qc.ca consulté le 4/07/2019

Amalberti R. (2001), La Conduite de systèmes à risques, PUF, Paris, 2e édition.
 Baccino T., Bellino C. et Colombi T. (2005), Mesure de l'utilisabilité des interfaces, Hermès Science Publisher, Paris.
 Brangier E. et Barcenilla J. (2003), Concevoir un produit facile à utiliser, Editions d'organisation, Paris.
 Cerf M. et Falzon P. (dir.) (2005), Situations de service : travailler dans l'interaction, PUF, Paris.
 Chapanis A. (1996), Human Factors in Systems Engineering, Wiley, New York.
 Daniellou F. (1986), L'Opérateur, la vanne, l'écran. L'ergonomie des salles de contrôle, ANACT, Montrouge.
 Darses F., Cahour B., Poveda O., André-Thorin F., Delabie J.-B. et Pécheux V. (2001), « Quelles conditions pour la participation des opérateurs à la conception de leurs dispositifs de fabrication ? », Actes de la conférence internationale SELF-ACE 2001, Montréal, 3-5 octobre.
 Falzon P. (dir.) (2004), Ergonomie, PUF, Paris.
 Grosjean M. et Lacoste M. (dir.) (1999), Communication et intelligence collective, le travail à l'hôpital, PUF, Paris.
 Guérin F., Laville A., Daniellou F., Duraffourg J. et Kerguelen A. (2007), Comprendre le travail pour le transformer : la pratique de l'ergonomie, ANACT, Lyon-Montrouge, 5e édition.
 Hoc J.-M. et Darses F. (dir.) (2004), Psychologie ergonomique : tendances actuelles, PUF, Paris.
 Lahy J.-M. (1916), Le Système Taylor et la psychologie du travail professionnel, Masson, Paris, p. 190-193.
 Leplat J. (2000), L'Analyse psychologique de l'activité en ergonomie, Octarès, Toulouse.
 Maline J. (1994), Simuler le travail, une aide à la conduite de projet, ANACT éditions, Paris.
 Marquié J.-C., Paumes D. et Volkoff S. (dir.) (1995), Le Travail au fil de l'âge, Octarès, Toulouse.
 McCormick E.J. et Sanders M.S. (1987), Human Factors in Engineering and Design, McGraw-Hill, New York.
 Melier B. et Quéinnec Y. (2000), Communication et travail, Actes du XXXVe congrès de la SELF, Octarès, Toulouse.
 Montmollin M. de (1994), Sur le travail : choix de textes (1966-1992), Octarès, Toulouse.
 - (dir.) (1997), Vocabulaire de l'ergonomie, Octarès, Toulouse, 2e éd.
 Neboît M. et Vézina M. (dir.) (2002), Stress au travail et santé psychique, Octarès, Toulouse.
 Perrow C. (1999), Normal Accidents. Living with High-Risk Technologies, Basic Books, New York.
 Quéinnec Y., Teiger C. et Terssac G. de (dir.) (1992), Repères pour négocier le travail posté, Octarès, Toulouse.
 Reason J. (1993), L'Erreur humaine, PUF, Paris.
 Richard J.-F. (1990), Les Activités mentales. Comprendre, raisonner, trouver des solutions, Armand Colin, Paris.
 Rigby L.V., Cooper J.I. et Spickard W.A. (1961), Guide to Integrated System Design for Maintainability, Wright-
 Fiche PAKN3B85KIN au 05/09/2021 - page 4 de 5
 Powered by TCPDF (www.tcpdf.org)
 Patterson Air Force Base, Ohio, ASD Technical Report 61-424.
 MONOD H. et KAPITANIAK B., Ergonomie, Paris, Masson, 1er mai 2003, 286p.
 HARICHAUX P. et LIBERT J.-P., Ergonomie et prévention des risques professionnels, Paris, Ed. Chiron, 2003, 157p.
 MALCHAIRE J., Programmes de conservation de l'audition, organisation en milieu industriel, Paris, Ed. Masson, 1994, 103p.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PREVENT: «Prévention des maux de dos en milieu hospitalier », Service public fédéral emploi, travail et concertation sociale, 2008

Méthode PDSB : <http://www.asstsas.qc.ca>

Les supports sont mis à la disposition des étudiants via la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant est évalué en deux parties :

- Un examen oral en session de janvier (30%) : l'apprenant tire une question au sort, il sera évalué sur une des parties des cours. L'évaluation est en session.

- Un examen écrit en session de janvier (70%) : l'examen est en session et est composé de questions de réflexion ainsi que des choix multiples.

Lorsqu'un étudiant aura atteint un quota de 20% d'absences injustifiées aux cours pratiques, il se verra attribuer automatiquement la note de PP lors de la session de juin et celle de septembre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe + Exo	100			Exe + Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Intervenants :

Les intervenants dans l'ensemble des parties de cette activité d'apprentissage sont :
Pascal Flament et Nicolas Draye

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).